



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 24443

Texte de la question

Mme Anne-Marie Idrac attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la date de parution au Bulletin officiel de l'éducation nationale de la prochaine note de service sur la sensibilisation à la langue française et à la francophonie, prévoyant que dans la semaine du 20 mars 1999 les enseignants incitent les élèves à réfléchir sur ce thème. Beaucoup de professeurs s'interrogent et craignent, si celle-ci se fait attendre, de ne pas disposer de temps nécessaire à l'organisation de cette semaine.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, dans le cadre de la semaine relative à la célébration de la francophonie, a souhaité s'associer au ministère des affaires étrangères et au ministère de la culture et de la communication, en vue de promouvoir une opération de sensibilisation et de promotion de la langue française « Le français comme on l'aime - semaine de la langue française et de la francophonie ». A cet effet, il a été demandé aux représentants du ministère dans les académies d'oeuvrer pour la bonne réalisation de cet objectif. Dans la continuité des diverses orientations proposées les années précédentes ainsi que des principaux objectifs et types d'action suggérés qui demeurent d'actualité, il reviendra aux établissements scolaires de développer les activités et interventions souhaitées. Elles s'inscriront dans toutes les disciplines et domaines susceptibles de servir de support à une telle sensibilisation, selon les formes et les modalités laissées à leur initiative, en liaison avec les partenaires de l'école qui souhaiteront s'associer à la pleine réussite de ces journées.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Marie Idrac](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24443

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 1999, page 544

Réponse publiée le : 12 avril 1999, page 2223